Dans la Capitale

Obituaire.

Nous avons appris avec regret la mort de M. A. O. Mousseau, employé au Secrétariat d'Etat. M. Mousseau est mort hier matin après quelques jours de maladie seulement. Il était âgé de trente ans et père de deux enfants. Le défunt était le frère de feu l'honorable juge Mousseau, ex-premier ministre de Québec.

Un sermon.

Le Rév. R. Pallier, dans son sermon à l'église St. Joseph, dimanche, s'est fortement élevé contre les théâtres; le savant prédicateur ajouta, en terminant, qu'une personne habituée à fréquenter les soirées théâtrales ne pouvait pas être véritablement chrétienne.

Mariage.

Ce matin, à l'église Notre-Dame de Montréal, a eu lieu le mariage de M. E. J. Langevin, greffier du Sénat, et frère de Sir Hector L Langevin, à Mademoiselle Giroux. Sir Hector y assistait.

Club St. Hubert.

La compétition mensuelle du club de tir St. Hubert aura lieu samedi prochain. Les prix sont des médailles d'or et d'argent et une épingle présentée par M. Alex. Jacques.

Curieuse trouvaille.

En faisant le nettoyage des égoûts au coin des rues Slater et Kent, les journaliers ont découvert trois paires de vieilles bottes qui obstruaient le cours de l'eau. On s'explique difficilement comment et par qui ces chaussures ont été déposées à cet endroit.

Courtoisie

Ce matin, M. le magistrat de police O'Gara, voyant que les représentants de la presse n'étaient pas confortablement installés dans le petit coin qui leur est assigné, a donné l'ordre de transporter la table des *reporters* à un autre endroit d'où il leur sera plus facile d'entendre les témoignages tout en jouissant de plus de confort. Nos remerciements au savant magistrat pour cet acte de courtoisie.

Personnel

M. Henry Aylen, avocat d'Aylmer, était en ville aujourd'hui.

Sur la rue

—La Compagnie d'Express Canadienne a ouvert une nouvelle branche à Hull et à divers endroits dans la ville pour l'avantage du public.

—L'eau de la rivière Ottawa monte graduellement depuis quelques jours.

—Il y aura ce soir première réunion du comité d'enquête de l'aqueduc.

—Le bateau traversier entre Ottawa et Hull cessera ses traverses régulières le 25 courant.

—L'assemblée régulière de la Société St. Thomas a eu lieu hier soir.

—M. l'ex-échevin Brown assistait à la séance du conseil de ville hier soir.

—Une grande animation règne aujourd'hui dans la ville au sujet de l'élection d'un échevin pour le quartier By.

—Notre marché était assez abondamment pourvu de denrées de toutes sortes, ce matin.

—Après une nouvelle tempête de neige, hier soir, le temps aujourd'hui est au beau et les cabaleurs en profitent.

—Le gardien de la station du feu No. 5, M. Jos. Favreau, prendra possession de ses nouveaux quartiers demain.

M. N. Renaud, bien connu parmi les marchands de bois, engage des hommes pour les chantiers, chez M. W. O. McKay.

—M. l'échevin Lewis, du quartier Wellington, a annoncé, hier soir, au conseil de ville, qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections municipales.

—M. le maire Stewart sera de nouveau candidat aux prochaines élections de janvier.

COURRIER DE HULL.

—Le conseil de ville de Hull s'est réuni à 2 hrs. cette après midi, à l'hôtel de ville.

—A l'assemblée de l'Union St. Joseph, tenue hier soir, à la salle ordinaire des séances, il a été décidé d'acheter deux statues qui devront être placées à l'intérieur et à l'extérieur de la nouvelle salle.

—Les membres de l'Union St. Thomas se réuniront demain soir à la salle St. Joseph.

—Les membres du club de raquettes "Le National," se réuniront tous les mercredis soir, à partir de demain, à l'ancienne salle St. Joseph, rue Principale.

—Cinquante hommes, employés chez M. E. B. Eddy, durant la saison d'été, sont partis, hier soir, pour les chantiers.

—Les conservateurs de Hull se réuniront, vendredi soir, pour se former en association.

—Le Dr. J. B Leduc, herboriste, bien connu de Montréal, est à Hull depuis quelques jours pour affaires professionnelles.

—Les marchands de Hull, qui désirent annoncer dans le *Canada*, pourront s'adresser au No. 154, rue Principale, bloc Poulin.

—Les planches sur les marches extérieures des édifices publics ont été posées.

—Les accidents dans les chantiers sont très fréquents depuis quelque temps. Le cadavre d'un jeune homme du nom d'Adrien Proulx, a été reçu hier par la famille de l'infortuné, qui a été victime d'un accident au moment où il travaillait dans l'un des chantiers de MM. Perley et Pattee, à l'endroit appelé rivière de Montréal, près de Témiscamingue. Le malheureux Proulx a été frappé à la tête par une branche d'arbre qui l'a tué instantanément. Le défunt qui était âgé de 24 ans laisse une épouse et un jeune enfant.

CONSEIL-DE-VILLE

A une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville tenue hier soir étaient présents Son Honneur le maire et les échevins Hutchinson, Dalglish, Cox, Monk, Whillans, Heney, Askwith, Henderson, Lewis, Borthwick, O'Leary, O'Keefe, Bingham, Durocher, Desjardins et Roger.

Lue une letre de MM. Valin et Adam, avocats, reclamant une somme de $1,000 au nom d'une dame Savard, pour blessures infligées par suite d'une chûte dans un canal sur la rue St André, où aucune lumière n'avait été laissée.

Le rapport du comité des marchés est ensuite soumis. Il recommande la vente de viande et de poisson en dehors des marchés pourvu que les contribuables situés à 400 verges du lieu désigné à cet effet ne s'y opposent pas. Parlent en faveur du rapport, les échevins Lewis, Borthwick et O'Leary.

Les échevins Bingham, Whillans et Durocher sont opposés au rapport. Ce dernier, dans un long discours à l'appui de son opposition au rapport explique clairement que la chose ne saurait être adoptée.

M. l'échevin Lewis se lève et parle en faveur de l'adoption du rapport; il provoque une réplique de la part de l'échevin Cox.

Pour clore le débat, l'échevin O'Keefe propose que le rapport soit déféré au comité qui devra l'amender de façon à ce que la distance de l'endroit fixé pour la vente de la viande et du poisson soit de 600 verges au lieu de 400.

L'échevin Roger dit aussi quelques mots sur le sujet et finalement la motion de l'échevin O'Keefe est mise aux voix et adoptée par 12 contre 4.

Le onzième rapport au sujet de la coupe de la glace sur la rivière Rideau et Ottawa est ensuite soumis. Ce rapport condamne toute la glace employée pour consommation provenant de la rivière Rideau et de la rivière Ottawa, au bas des chûtes.

M l'échevin Durocher propose et appuie sa motion à l'effet que MM. les bouchers aient la permission de couper la glace aux endroits ci-dessus désignés pour les fins de conserver la viande dans leurs réfrigérateurs.

L'échevin Heney s'oppose à l'adoption de cette motion; de même que l'échevin Whillans qui prétend que la chose a été décidée antérieurement et qui ne s'explique pas comment il se fait que M. l'échevin Durocher soit en faveur de l'emploi de la glace de la rivière Rideau pour la conservation de la viande.

L'échevin Bingham, en sa qualité de membre du comité de santé dit que cette glace peut certainement être employée par MM. les bouchers sans aucun danger, l'échevin Heney s'oppose entièrement à cette idée.

M. l'échevin Durocher dit que la glace de la rivière Ottawa au-dessous des Chaudières, est aussi bonne que partout ailleurs; il ne se rappelle pas non plus que l'eau de la rivière Rideau ait jamais été analysée et déclarée impure, du moins si la chose a été faite, comme le croit l'échevin Whillans, le conseil n'en a jamais été informé.

M. l'échevin O'Leary prétend que la glace de la rivière Rideau est de beaucoup préférable à celle de la rivière Ottawa.

M. l'échevin Heney réplique que l'eau de la rivière Rideau est loin d'être pure: il croit que si l'échevin O'Leary allait faire visiter sur les bords de la rivière Rideau, près du pont Hurdman, vers le mois d'avril, cela changerait vite ses idées au sujet de la pureté de la glace qui est coupée sur cette rivière. Les échevins Lewis et Cox parlent aussi sur la question s'opposant à la coupe de la glace sur la rivière Rideau pour quelque objet de consommation que ce soit.

M. l'échevin Desjardins qui se prononce en faveur de l'amendement de M. l'échevin Durocher.

L'amendement est ensuite mis aux voix et perdu avec le résultat suivant: 11 contre 5.

M. l'échevin Lewis propose alors un sous amendement qui est mis aux voix et perdu par 10 contre 6.

La motion demande l'adoption du rapport ayant ensuite été mise aux voix donne le résultat suivant: 8 contre 8, Son Honneur le Maire votant en faveur de l'adoption du rapport.

Proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Cox que le rapport du comité des Propriétés soit adopté. L'échevin Henderson s'y oppose, mais après quelques explications de M. l'échevin Durocher Président du comité des Propriétés, le rapport est adopté.

Le Greffier fait ensuite lecture du règlement concernant l'annexion de la ville d'Ottawa avec Stewarton et Rochesterville.

Proposé par l'échevin O'Keefe, secondé par l'écnevin Durocher, que ce rapport soit renvoyé devant le nouveau conseil, le conseil actuel n'ayant pas le pouvoir de décider tout ce qui se rattache à ce rapport.

M. l'échevin Henderson propose, secondé par M. l'échevin Askwith que le conseil se forme en comité avec l'échevin Monk au fauteuil.

M. l'échevin Whilans propose, secondé par l'échevin Roger que le rapport soit imprimé et distribué aux échevins avant qu'ils soient appelés à voter sur la question, et qu'une assemblée spéciale de ce conseil soit convoquée à une date rapprochée afin de discuter le rapport. Adopté.

Plusieurs échevins étant sortis le quorum fit défaut tout à coup et le Greffier se vit forcé de cesser la lecture d'une infinité de règlements. Le quorum ayant été de nouveau été complété sur proposition de l'échevin Monk, secondé par l'échevin Cox, la première lecture de divers règlements concernant des améliorations locales est faite.

L'échevin Desjardins propose ensuite que le trésorier soit autorisé à préparer un état de diverses sommes dépensées pour fins d'améliorations locales, égoûts, etc, et que cet état soit soumis au conseil aussitôt que possible. Adopté.

Sur motion de l'échevin Durocher seconde par l'échevin Bingham, la séance s'ajourne à 11 heures.

SOCIETE STE ELIZABETH

La râfle en faveur de la société Ste Elizabeth a attiré hier, au couvent de la rue Water, un grand nombre de dames.

Tout s'est passé avec beaucoup d'entrain et une vive gaieté. Madame Laliberté par son heureux nombre 18 a gagné le Prie-Dieu et Madame Ph. Morin, par le plus petit nombre a eu en partage le couvre-pieds. Madame L. Ouimet a mérité un élégant huilier pour avoir vendu le plus grand nombre de billets.

Ces objets avaient été donnés, le Prie-Dieu par Madame Gratton, le couvre-pieds par Madame E. Laverdure, le huilier par Madame H. Valiquette.

Les recettes de la râfle se sont élevées à $83.00.

Ce joli montant fait honneur aux dames de la Société Ste. Elizabeth, et plus particulièrement à Madame M. A. Boulay, présidente, et Madame L. Foisy, vice-présidente.

Vers 4½ heures a eu lieu la bénédiction du Saint Sacrement donnée par M. L. Campeau. Toutes les dames y assistaient Le chant sous la direction de Madame Ph. Boulay a été comme d'ordinaire exécuté avec beaucoup d'ensemble et de précision. Le chant de l'Ave Maria par Madame O. Boudreault a été magnifique.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons aujourd'hui, un feuilleton des plus intéressants que nos lecteurs et surtout nos lectrices ne manqueront pas de suivre avec attention. C'est un épisode de la guerre du Sud contre le Nord.

On trouvera dans la lecture de ce feuilleton un charme tout particulier. Le style en est soigné et l'intrigue des mieux réussie.

Le mari de Marguerite, n'a jamais été publié à Ottawa; c'est une excellente traduction par madame De la Houssaye, d'un roman américain de l'intérêt le plus vif et qui fera les délices de lecteurs du *Canada*.

C'est une excellente occasion pour les personnes aimant la bonne et saine litterature de s'abonner à notre journal.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 22 nov.— Un seul délinquant comparait pour s'être enivré, ce matin: W. Wright; il est renvoyé à demain.

La Cour s'occupe ensuite d'une cause à propos d'un chien qui a eu le nez coupé. L'animal étant la propriété de M. Marino: un vieillard du nom de James Walker est accusé d'avoir infligé une blessure à la gueule de l'animal avec un couteau de jardinier, au moment où ce dernier se fourrait le nez dans une fente de clôture, là où probablement il n'avait pas d'affaire. Plusieurs témoins, ont entendus de part et d'autre et finalement la cause se termine par l'imposition d'une amende de $1 et les frais que M. Walker devra payer pour avoir massacré le museau du chien en question. M J L. Ouvier occupe pour la défense.

Cette cause a son pendant: M. Walker poursuit M. Marino pour langage insultant à son adresse. La cour ayant entendu les témoins acquitte M. Marino. Voilà comment se termine l'affaire du chien.

Pat Saddler, vieillard infirme et marchant à peine, comparait pour avoir été trouvé errant sur la rue; il est envoyé en prison.

James Pollock, comparaît de nouveau pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Sur sa promesse de remettre l'argent qu'il a ainsi gardé en sa possession, il est acquitté.

DECES

M. A. O. Mousseau, du Dept. des Impressions Publiques est décédé lundi matin, 21 Novembre 1887, à l'âge pen avancé de 30 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin, (mercredi), le convoi funèbre laissera sa demeure, 136 rue Cathcart, à 8½ hrs a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS

LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA

Pour acheter des PATINS Et autres articles en fait de quincailleries et Ferronneries.

C'EST CHEZ

Burkett

P. S. 1000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs. 1000 Clochettes pour sleighs. Venez et voyez par vous-mêmes.

THS. BURKETT, 115 RUE RIDEAU.

21-11-87—1a

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que: *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.

TRÈS IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES

1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte.

Québec: Pd. MORIN & Cie;—*Montréal*: LAVIOLETTE & NELSON.

ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Hâvre 1887

CORS AUX PIEDS

Durillons, Œils-de-Perdrix, etc.

CORICIDE RUSSE

GUÉRISON CERTAINE

et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le

CORICIDE RUSSE

Spécifique unique (Consulter le Prospectus).

Dépôt général: PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS

A *Ottawa*: Dr F. X. VALADE.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

En vetne à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME POUDRE CLÉRY— Se vend partout.

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

ALP. JULIEN

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Tout ordre exécuté avec promptitude au

No. 265 RUE DALHOUSIE.

Résidence privée 261.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 13ins.

Vieux Rye de 7 ans — Vieux Brandy de 9 ans

ENTREPOTS De Douane

Soubassement du Bureau de Poste.

C. NEVILLE

EPICIER

No. 116 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins purs et liqueurs Entrepots de l'accise, 87 rue Besserer.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

H. H. PIGEON & CIE.

Importateur de marchandises sèches d'Etape et de goût.

Reconnu

pour vendre meilleur marché qu'ailleurs.

Cet automne spécialités dans les Étoffes à Manteaux et à Robes.

Enseigne de la Boule D'Or

551 Rue Sussex Ottawa

(Coin de la rue George)

Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

L. N. LOYER

Nouveau Magasin de

Vins, Liqueurs et d'Epiceries.

No. 165 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'Epiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage.

21-11-87—1a

ON DEMANDE

20 PETITS GARCONS pour vendre le journal. S'adresser a ce bureau.

Aux amateurs de Tabac Canadien, Tabac Cauel et Petit Havana! Allez chez Fortin et Lavoie 26, rue Rideau.

Ottawa, 22 Nov. 1887—1a.

W. E. Brown

Manufacturier et Marchand DE CHAUSSURES EN GROS

A transporté son établissement au

NO. 61 RUE RIDEAU.

(Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

Ed. O'Leary,

No. 514, RUE SUSSEX.

—:o:—

L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hardes faites et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élégance et le fini dans les habillements on est prié de juger par une visite.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

Dans votre propre Intérêt

AFIN D'AVOIR DE

BONS BARGAINS,

—ALLEZ AU—

NO. 512, RUE SUSSEX.

—:o:—

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.

VENEZ UN! VENEZ TOUS!

Patrick Farrell.

Ottawa, 19 Nov 1887—2m.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

Restaurant Terrapin

11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa

JOHN HUCKELL

PROPRIÉTAIRE.

REPAS A TOUTES HEURES

—:o:—

Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huitres et Venaison en leur saison.

Salle de Billard et de Pool

La plus belle de la cité.

JOHN HUCKELL

Ottawa, 19 Nov 1887—1m.

Hotel International

12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA.

Prix de la pension pour les voyageurs: $1.00 par jour.

Table d'hôte, $3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement.

On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT
Propriétaire.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

FEUILLETON DU "CANADA"

No. 3

LE MARI DE MARGUERITE

CHAPITRE II

JÉROME McVANE

Laissé seul au pied de l'escalier, Jérome McVane retourna sur le perron et, s'appuyant à une colonne entourée de lierre, jeta un coup d'œil pensif à la lune qui se levait derrière les grands arbres. Il pensait à ce mariage dont sa cousine venait de parler si légèrement et se disait que, malgré tout, cette détermination d'enfant gâtée, de refus fait en riant et reçu en riant, pourraient bien porter un coup fatal à ses espérances. Jerôme n'était certes pas ce qu'on appelle un ambitieux dans toute l'application du mot: il ne se serait jamais marié à une femme vieille, laide ou sotte pour toutes les fortunes du monde, mais Marguerite était si jolie qu'il était bien permis de l'épouser sans éprouver une grande passion pour elle, car nous l'avons déjà déviné, Jérôme McVane ne ressentait qu'une bonne et franche amitié pour sa petite cousine. Il se disait encore, bien bas peut-être, que le mari de la riche miss McVane mènerait une vie bien plus agréable que celle du jeune avocat, obligé comme il l'était de livrer une lutte opiniâtre aux besoins journaliers.

George McVane, le grand père de Marguerite et le propriétaire de la magnifique habitation où nous venons de pénétrer, était resté veuf à vingt-cinq ans: de plusieurs enfants qu'il avait eus, un seul lui restait, Alex McVane, le père de notre petite héroïne. Ce fils devint l'idole de son père qui, pour cet enfant, renonça à un second mariage, vivant entièrement pour lui et par lui.

A vingt-trois ans, Alex épousa une des plus riches héritières de la Virginie et cette fortune vînt se joindre à celle déjà immense de la famille McVane.

Une année après son mariage, la jeune femme mourut en donnant le jour à Marguerite, et deux ans plus tard, Alex l'avait rejointe dans la tombe, laissant à son père pour toute consolation, une petite fille qui commençait à peine à parler et à marcher.

Ah! disons-le bien vite, cette petite fille devînt l'idole de son grand père, comme son père l'avait été autrefois; aucun mot pour exprimer le culte qu'il portait au chérubin aux cheveux bouclés, Marguerite était tout pour lui: il ne pouvait la perdre de vue un seul instant; à table, il la lui fallait à ses côtés; elle était sa compagne dans toutes ses promenades, et la nuit même il se levait souvent pour aller la regarder dormir dans le petit lit qui occupait la chambre voisine de la sienne.

La volonté de Marguerite faisait loi; son grand père donnait l'exemple de l'obéissance, et faut-il l'avouer? la petite reine en pantelettes et en tablier gouvernait toute la maison en vrai tyran qu'elle était.

Les années s'écoulèrent, Marguerite grandit, et une gouvernante et toute sortes de maîtres, furent appelés à l'habitation; il était temps de commencer l'éducation de la jeune héritière; mais celle-ci au lieu d'étudier passait son temps à se quereller avec les maîtres et gouvernantes, et les renvoyait, les changeait selon son caprice. On pense bien que son éducation dût souffrir d'un semblable état de choses. Quand l'idée lui en prenait, elle quittait la chambre d'école pour aller courir à cheval, au milieu de la campagne et de la forêt, avouant ouvertement qu'il lui était plus facile de faire sauter une barrière à son cheval arabe que de conjuguer les verbes français dont on lui cassait la tête. Les aboiements de ses chiens avaient plus de mélodie à son oreille que tous les morceaux de musique qu'on essayait de lui enseigner sur le piano, et elle disait insolemment à la gouvernante et même à son grand père qu'elle était mille fois plus intéressée dans les aventures de Jack Sheppard et de Claude Duval que dans celles de la révolution américaine. Elle montait à cheval comme une écuyère de Franconi, elle jouait au billard, chassait avec grand papa, courait avec ses chiens ou s'enfermait à clef dans sa chambre, pour lire un roman nouveau. De temps à autre, l'idée d'étudier lui venait et comme elle était d'une intelligence remarquable, elle apprenait pendant ces rares moments les leçons qu'elle mettait souvent de côté pendant bien des jours.

Quelquefois, monsieur McVane s'inquiétait du grand amour de Marguerite pour la lecture; alors, il faisait appeler la gouvernante du moment et lui défendait de permettre à son élève la lecture d'un seul roman; mais notre petite fille se fâchait, elle boudait grand papa, battait sa gouvernante et allait quelquefois jusqu'à menacer de se laisser mourir de faim, et bien vite on lui rendait ses auteurs favoris.

Ne soyons donc pas étonnés, qu'avec la tête farcie de héros de romans, Marguerite ait refusé son cousin Jérôme. Son idéal [elle nous l'a dit] était un beau jeune homme aux cheveux noirs, aux yeux mélancoliques et nullement ce cousin blond et gai qu'on voulait lui imposer. Elle rêvait le mystère dans l'amour, un amant pauvre qu'elle élèverait jusqu'à elle, un brigand même, un criminel que son amour purifierait. Convenons qu'avec de pareilles idées, le petite folle ne pouvait trouver rien de bien romantique dans Jérôme McVane, le jeune avocat de New-York.

Et cependant, grand papa avait décidé, dans son for intérieur que Marguerite n'épouserait personne autre que ce petit avocat. Jérôme était cousin éloigné de M. McVane auquel son père l'avait confié en mourant. Le généreux Virginien adopta de cœur l'enfant qui par lui-même n'avait aucune fortune; il lui fit donner une brillante éducation et se promit de lui faire épouser plus tard sa petite fille s'il se montrait digne d'une pareille faveur. Le vieillard avait plus d'une raison de désirer cette union: d'abord, comme Marguerite l'a déjà observé, il tenait à conserver à sa petite fille ce nom de McVane dont il était si fier; secondement, en la donnant à Jérôme, il savait que son enfant chérie ne le quitterait pas, et, cet espoir de la garder toujours près de lui, lui faisait ardemment ce mariage.

Jérôme, de sept années plus âgé que Marguerite, fut envoyé à Colombia où il gradua avec les plus grands honneurs. Il avait surpassé les espérances de son bienfaiteur; c'était un modèle de conduite exemplaire, il était intelligent, causait bien et son ensemble plaisait quoiqu'en pût dire Marguerite.

Monsieur McVane qui, plusieurs fois avait visité son jeune parent au collège et ensuite à New-York, qui l'aimait et l'admirait, se dit qu'il était impossible qu'il ne convînt pas à sa petite fille et il déclara à celle-ci qu'il lui faudrait, à l'avenir, considérer son cousin Jérôme comme son futur époux. L'enfant gâtée n'avait rien répondu, nous savons pourquoi.

Jérôme, de son côté, connaissait les projets de son protecteur et attendait patiemment que le moment de les mettre à exécution arrivât. Deux semaines environ avant son arrivée à l'habitation, il avait reçu la lettre suivante:

"Mon cher garçon,—Tu dois être fatigué à mourir de la vie que tu mènes dans cet horrible New-York, et je suppose que l'air de la campagne ne pourra te faire que du bien. Viens nous voir si les clients te le permettent. Le 16 de ce mois est le quinzième anniversaire de la naissance de ma petite Marguerite. (Comme le temps passe!) Nous serons enchantés tous les deux de t'avoir près de nous pour nous aider à fêter dignement cet heureux jour.

"Ton parent et ami,

"GEORGE B. McVANE."

Ce billet était bien court, bien simple, mais, pour Jérôme il avait une signification toute particulière. L'époque tant désirée, l'époque était enfin arrivée; la petite héritière devenait femme et il était temps de commencer le siège. D'autres pourraient bien, s'il ne se pressait, venir lui contester ce prix auquel il aspirait, et il lui fallait être le premier dans l'arène. Il y a cinq ans qu'il avait quitté l'habitation, et pendant ces cinq années, il n'avait pas une seule fois vu Marguerite. Mais, il se rappelait si bien tous les incidents du jour de départ!